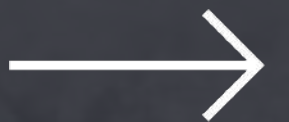




ETSA PATRIMOINE

Le Plan Épargne Retraite : L'essentiel





Qui sommes - nous ?

Un cabinet de conseil en Gestion Privée et Gestion de Fortune

Fondé par Jonathan Rosen, Etsa Patrimoine est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine spécialisé dans l'accompagnement personnalisé de ses clients. Nous concevons des stratégies sur mesure en intégrant l'ensemble des dimensions patrimoniales : investissements financiers et immobiliers, ingénierie patrimoniale, maîtrise de la fiscalité, préparation de la retraite et transmission.

Une approche globale et un accompagnement dans la durée

Notre démarche repose sur une analyse approfondie de votre situation patrimoniale, la définition claire de vos objectifs et la mise en place de solutions adaptées. Nous assurons un suivi régulier afin de garantir la cohérence, la pérennité et l'évolution de votre patrimoine dans le temps.

Nous nous appuyons sur un réseau de partenaires reconnus, banques, assureurs, experts-comptables, avocats et notaires, pour vous proposer des stratégies fiables et adaptées à vos enjeux.





ETSA PATRIMOINE

Objectifs patrimoniaux du Plan Épargne Retraite

➤ Constituer une épargne dédiée à la retraite

Un véhicule long terme conçu maîtriser sa fiscalité à l'IR et se créer un complément de revenu au moment de la retraite.

➤ Bénéficier d'un avantage fiscal à l'entrée

Les versements volontaires sont déductibles du revenu imposable dans des plafonds annuels (sauf après 70 ans)

➤ Sécuriser un capital ou un revenu futur

Avec une sortie possible en rente ou, selon les cas, en capital partiel.

➤ Faciliter la transmission

Le PER offre des règles avantageuses sur certains cas de décès, améliorant la transmission patrimoniale.

➤ Diversifier son allocation d'épargne

Placement long terme complémentaire aux autres enveloppes (assurance-vie, immobilier, épargne court terme).

À qui s'adresse le Plan Épargne Retraite ?

➤ Épargnants anticipant leur retraite, souhaitant se constituer un revenu complémentaire

➤ Personnes imposées à une tranche marginale élevée

➤ Travailleurs indépendants et salariés

➤ Investisseurs pouvant immobiliser leurs fonds sur le long terme

Ticket d'entrée

1 000€



ETSA PATRIMOINE

Descriptif du Plan Épargne Retraite

Le PER est un produit d'épargne à long terme destiné à se constituer une épargne pour la retraite avec des avantages fiscaux à l'entrée.

Les trois compartiments du PER

- 1) PER individuel (ancien PERIN) → Versements libres, choix d'investissement adapté.
- 2) PER catégoriel (ex-article 83) → Collectif en entreprise, versements obligatoires ou facultatifs.
- 3) PER collectif (ex-PERCO) → Versements volontaires, abondement employeur possible.

Versements

- Volontaires
- Épargne salariale (intéressement, participation)
- Transferts d'autres produits retraite

Modalités de sortie à la retraite

- Sortie en rente → revenu régulier à vie (calculé selon les tables de mortalité)
- Sortie en capital → possible selon les règles du contrat (partielle ou totale)

Durée de récupération

- ✓ Le capital épargné est bloqué jusqu'à la retraite, sauf cas exceptionnels (achat résidence principale, invalidité, etc.)

Nos partenaires :



Le cabinet est référencé par :





ETSA PATRIMOINE

Des solutions **concrètes** pour faire
fructifier votre patrimoine

Échanger avec un conseiller

